

Avis de constitution

SOCIETE « DM & AK SERVICES » en abrégé « DAS »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE NON LOIN  
DE LA STATION IDC, Lot 1056, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DM & AK SERVICES » en abrégé «  
DAS »

Objet : EVENEMENTIEL,  
IMPORT-EXPORT,  
COMMERCE GENERAL,  
SERVICES DIVERS,  
TRANSPORT,  
LIVRAISON DE COLIS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE NON LOIN DE LA STATION IDC, Lot 1056, Ilot 100

Dirigeant(s) M KOANDA ADAMA (GÉRANT), Mme DIAKITE MARIAM (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01015 du 04/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13542/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

